



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LE MINISTRE**

Paris, le

**22 JUIN 2021**

Nos références : MEFI-D21-09437  
Vos références : Votre lettre du 7 avril 2021

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des entreprises françaises face aux fonds activistes, et plus particulièrement sur la situation de l'entreprise Vallourec.

Cet enjeu revêt une importance capitale à mes yeux, et vous avez très justement rappelé mon action récente en faveur de la préservation de l'entreprise Carrefour, qui traduit ma préoccupation constante de notre souveraineté économique en matière d'activités vitales pour notre pays.

Mon attention n'est pas restreinte à un nombre limité d'entreprises, mais s'étend bel et bien à l'ensemble des secteurs stratégiques qui font la force de l'économie française. J'ai ainsi étendu les prérogatives du dispositif de contrôle des investissements étrangers en France à travers la loi relative à la croissance et à la transformation des entreprises (PACTE), et je suis convaincu que nos entreprises sont mieux protégées grâce à ce champ d'action élargi.

En ce qui concerne l'entreprise Vallourec, qui constitue l'objet principal de votre courrier, je tiens à vous rappeler le soutien sans faille de la sphère publique, depuis de nombreuses années, à ce fleuron de l'industrie française. Bpifrance, et avant elle le fonds stratégique d'investissement, ont ainsi investi depuis 2010 un total de 700 millions d'euros au sein de l'entreprise, un montant considérable à l'échelle des moyens de la banque publique d'investissement.

1/2

Monsieur Nicolas MIGUET  
Président de l'Association  
pour la représentation  
des actionnaires révoltés  
Moulin de la Tour Grise  
27130 Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

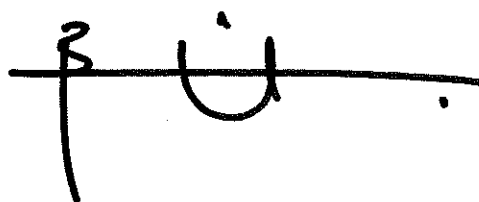


139 rue de Bercy – 75572 Paris  
Cedex 12

Au cours des dernières années, Vallourec a connu d'importantes difficultés, aggravées par la crise liée à l'épidémie de Covid-19. Si une augmentation de capital a été un temps envisagée et soutenue par l'État en 2020, la situation financière et actionnariale de l'entreprise n'a pas permis de la mener à bien. La restructuration du bilan et de la dette de Vallourec était par conséquent la seule voie possible, et la seule option qui permettait d'envisager un futur pérenne pour l'entreprise.

C'est dans cette optique que la Caisse des dépôts et consignations et l'État, actionnaires de la banque publique d'investissement, ont validé l'opération de refonte du bilan de la société, et ont marqué leur soutien à ce processus puisque Bpifrance investit de nouveau dans ce cadre, à hauteur de 20 millions d'euros.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' and 'L' followed by a horizontal line and a period.

**Bruno LE MAIRE**